

Pierre et Isabelle **Ihmle**

et leurs filles Delphine et Ariane;

Elisabeth **Ihmle**;

Liliane **Devaux**;

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Maurice IHMLE

enlevé à leur tendre affection le 20 janvier
2010.

Les obsèques auront lieu dans l'inti-
mité de la famille.

Nos chaleureux remerciements vont
à la FSASD pour leurs soins et leur
gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.